

**INFO-MUNICIPAL**www.ville.st-fulgence.qc.ca

Bonjour,

Le printemps est déjà commencé depuis plusieurs semaines. Les activités hivernales se terminent. C'est la saison de l'allongement des jours, du soleil plus chaud, de la fonte des neiges, des senteurs de bourgeons qui éclatent, celle du son des ruisseaux qui dévalent nos terrasses marines pour rejoindre le fjord, des Bernaches et Oies blanches qui fouillent dans cette halte migratoire que sont les battures de l'Anse-aux-Foins, c'est l'éveil de la nature!

C'est la période où cette faune aviaire en provenance du sud s'installe pour charmer notre «*Journée de la Bernache*» qui se tiendra le dimanche 04 mai prochain et qui attire de nombreux visiteurs, amateurs de la nature et passionnés de la faune ailée.

Préparons-nous donc à les accueillir, tous ces gens qui viendront par milliers nous rendre visite. Nettoyons notre cours et notre maison, nos parterres, rangeons tout ce qui nous rappelle l'hiver. Ne faisons pas mentir notre devise «*Faire notre part*» et soyons fiers de mettre en évidence les beautés de notre paradis rural.

Je dis souvent à nos voisins que nous avons, en ruralité, la plupart des terrains de jeux des grands centres. Non seulement nous les avons, mais nous les conservons, les embellissons et nous en sommes fiers. Plus ce message sera compris et plus nous aurons des alliés pour trouver des moyens de les améliorer et les rendre incontournables pour des visites touristiques quand la pleine saison estivale sera au zénith.

Unissons-nous à tous ces visiteurs venus de toute la région. Accueillons-les et observons avec eux ce magnifique spectacle de l'arrivée de ces oies sauvages, annonciatrices du printemps. Je souhaite que vous participiez en grand nombre à cette activité annuelle.

Gilbert Simard
Maire de Saint-Fulgence de l'Anse-aux-Foins

LA MUNICIPALITÉ EST FIÈRE D'ENCOURAGER SES PRODUITS LOCAUX
PROJET MARCHÉ PUBLIC

Suite à une rencontre avec un contribuable exprimant la volonté et expliquant les avantages d'avoir, à l'intérieur de notre municipalité, un marché public qui serait situé au cœur du village, les membres du Conseil municipal, dans le procès-verbal du 03 mars dernier, ont adopté une résolution manifestant leur désir d'aller de l'avant dans ce projet et ainsi faire les démarches nécessaires à sa réalisation. Surveillez la publicité prochainement.

Ce marché public serait opérationnel tous les samedis de juillet et août et favoriserait l'achat local.

GARAGE TEMPORAIRE

Entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} mai, un garage temporaire en panneaux mobiles ou en toile est autorisé. Nous vous demandons de prendre en considération que le **1^{er} mai**, tous les garages de toile devront être enlevés.

RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX - RÈGLEMENT 07-164

Le 20 août 2007, les membres du Conseil municipal ont adopté un règlement concernant les animaux dans la Municipalité de Saint-Fulgence. En voici deux articles:

Selon l'article 12 : « *Nul ne peut garder un chien vivant habituellement à l'intérieur des limites de la municipalité à moins d'**avoir obtenu au préalable une licence** conformément aux dispositions du présent règlement. Cette obligation ne s'applique qu'aux chiens ayant plus de trois mois d'âge.* »

Selon l'article 27: c) « *L'omission par le gardien d'un chien, autre qu'un chien guide, d'enlever et de nettoyer immédiatement, par tous les moyens appropriés, une propriété publique ou privée les matières fécales de son chien. Alors, lors d'une promenade avec votre chien, nous vous demandons de bien vouloir respecter cet article de règlement car c'est un geste qui constitue une nuisance et est prohibé.* »

ORDURES MÉNAGÈRES ET RESSOURCERIES

Nous vous rappelons que vous pouvez disposer de tous monstres ménagers à chaque semaine lors de la cueillette des ordures ménagères. Pour ce qui est des matériaux de construction, démolition, métaux, résidus verts (branches en longueur de 8 pieds maximum), et pneus (sans jante d'acier 24 pouces maximum), deux ressourceries sont à votre disposition dont voici les adresses: **Pour le secteur Nord** : 2932 rue Vimy **Pour le secteur sud**: 3333, boul. Talbot. Pour connaître les heures d'ouverture et pour tous autres renseignements, contactez les travaux publics de Ville Saguenay au numéro de téléphone (418) 698-3259. C'est un service gratuit.

Le 02 mai prochain, je quitterai la Municipalité de Saint-Fulgence. Au cours de ces cinq dernières années passées avec vous, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée et à vous dire la satisfaction que j'ai eu à travailler avec et pour vous, contribuables de Saint-Fulgence. Si, dans l'avenir, nos chemins se croisent à nouveau, il me fera toujours plaisir de vous saluer.

Karine Bouchard, inspectrice en bâtiment

LES FLEURONS DU QUÉBEC, UNE FIERTÉ POUR TOUS!

Notre municipalité a été honorée en 2007 par l'obtention de 2 fleurons du Québec, une attestation officielle de nos efforts d'embellissement horticole. Tous ceux et celles qui ont travaillé à l'embellissement de notre village peuvent être très fiers de cette prestigieuse reconnaissance. La Municipalité de Saint-Fulgence fait partie des 100 premières municipalités québécoises devenues ainsi «*Fleurons du Québec*».

Vous découvrirez bientôt à l'entrée des municipalités classifiées, dont la nôtre, un joli panneau officiel: celui des Fleurons du Québec. Le panneau officiel des Fleurons du Québec a été adopté par la Corporation des Fleurons du Québec le 27 février 2007, afin d'uniformiser la signalisation de la classification horticole à l'entrée des municipalités. De forme originale, le panneau contient quatre éléments : le logo et le label des Fleurons du Québec, les fleurons obtenus et les années d'édition. Le panneau a ensuite fait l'objet d'une étude au ministère des Transports du Québec, pour finalement être approuvé dans toutes ses versions en septembre 2007. Il pourra ainsi être implanté dans les entrées municipales dont les zones de vitesse peuvent varier de 50 km/heure à 90 km/heure.

Nous vous souhaitons un bel été de mobilisation citoyenne pour le fleurissement et le verdissement de notre municipalité. Tous ensemble, contribuons à l'embellissement horticole tout en sachant que l'attribution de Fleurons dépend de nos efforts. N'oubliez pas d'encourager nos produits locaux.

Quelques conseils et recommandations du service sécurité incendie de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Nous vous recommandons de procéder au ramonage de votre cheminée une fois par année, du à l'accumulation de crésote pouvant s'enflammer et causer un feu de cheminée. De plus, l'utilisation de bois ayant séché au moins un an diminuera le risque d'accumulation de crésote dans vos conduits d'évacuation. L'incinération de déchets domestiques (styromousse, déchets alimentaires, etc.) peut contribuer à l'accumulation prématurée de crésote dans votre cheminée. Les cendres de poêle doivent être déposées dans un contenant métallique fermé, à l'extérieur, loin de toute matière combustible comme les murs ou les galeries. Ayez toujours au moins un extincteur portatif de classe ABC à portée de la main et assurez-vous qu'il soit en état de fonctionner. Les extincteurs doivent être inspectés par une entreprise spécialisée une fois à tous les six (6) ans. Ayez toujours au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage dans votre résidence, situé de préférence près des chambres à coucher, au plafond ou à proximité de celui-ci.

Si vous possédez des appareils fonctionnant au gaz propane ou autre combustible (huile, bois), il est fortement recommandé d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone (CO) en état de fonctionner. Si vous utilisez un appareil de cuisson extérieur, assurez-vous que celui-ci soit placé suffisamment loin de toute matière combustible tel: murs de la résidence, les rampes de patio, etc... De plus, ne le laissez jamais chauffer sans surveillance.

Si vous utilisez une génératrice, assurez-vous que tous vos appareils électriques et vos fils sont en bon état. Éloignez la génératrice de toute matière combustible. Ne pas faire fonctionner une génératrice à l'intérieur, même dans le cas d'une remise. Toujours faire le plein de la génératrice lorsque le moteur est froid. Dans le cas d'utilisation d'un système électrique, il faut toujours s'assurer que le circuit n'est pas surchargé. N'entrez jamais de combustible tel que propane ou essence à l'intérieur de votre propriété.

Claude Bélanger, chef pompier

UNE IDÉE PARTAGÉE

Notre communauté côtoie des paysages magnifiques, une multitude de rivières cohabitent avec un fjord unique. Elle possède des points de vue à couper le souffle, vit sur des terrasses marines fertiles et possède des parcs magnifiques. Mais il est une richesse exceptionnelle que je me plais à découvrir de jour en jour. C'est le nombre, la quantité, la qualité de citoyens éclairés que l'on y rencontre. Ils forment la cellule vivante de notre communauté. Il a déjà été dit que la qualité d'une ville, d'un village, d'une paroisse se mesure souvent au nombre et à la valeur des citoyens que l'on y retrouve. Et bien, nous sommes très fortunés! Cette richesse est celle la plus importante dans une communauté quand elle unit ses efforts et s'implique. Cette fusion se traduit par cette courte phrase : *«Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde...»*

Ces citoyens engagés forment des comités qui donnent souvent des résultats spectaculaires et des projets collectifs. Ils sont des incontournables en politique, des lignes de pensée écoutées par le Conseil municipal. C'est donc avec le peuple et des citoyens actifs qu'une communauté se développe. En 2007, la Municipalité de Saint-Fulgence a été reconnue dans le groupe «Les Fleurons du Québec». Nous avons aussi été accepté comme candidat pour le concept de Village Relais, un des 46 au Québec qui donnera à notre municipalité une visibilité à l'échelle provinciale. Nous avons créé un comité d'embellissement. Tous ces gestes et implications sont posés en fonction d'améliorer notre image, notre qualité de vie et pour faire de notre cité un lieu accueillant où il fait bon y vivre et une cible touristique incontournable.

Mais pour mettre en place tous ces concepts, nous avons besoin de vous, de votre implication, de vos idées dans des comités. Vous savez, notre projet de fusion des deux bibliothèques a commencé par une idée, qui a été partagée, discutée, validée, acceptée et enrobée par un projet déposé, qui dans quelques temps sera annoncé en haut lieu, c'est aussi simple que cela.

Je termine avec ceci : «Aussi judicieuse que soit une idée, elle devient atroce si elle règne sans partage... » Venez donc les partager avec nous! Pour en discuter, rien de mieux que d'assister à nos assemblées du Conseil municipal, le premier lundi de chaque mois, **c'est là que cela se passe!**

DOSSIER DE L'EAU POTABLE

Comme vous en avez été informé, suite à la décision du Tribunal Administratif du Québec le 14 février 2008, nous avons décidé de pousser plus à fond nos recherches en alimentation en eau souterraine dans le secteur du rang Sainte-Anne. Nous avons aussi convenu de mettre nos efforts sur des solutions techniques plutôt que juridiques dans nos recherches de solutions. Un comité consultatif a été mis en place pour favoriser les échanges et la transparence dans ce dossier important pour notre communauté. Ce Comité est composé de propriétaires touchés directement et indirectement, de citoyens, utilisateurs ou non au réseau ainsi que d'élus. Une première rencontre a eu lieu le 31 mars pour expliquer et discuter de notre stratégie. Cette rencontre a donné lieu à des échanges constructifs de part et d'autre. Un premier résultat, suite à nos actions, nous a permis de localiser un secteur non agricole à l'Ouest du PZ-4 où quatre forages ont été effectués sur la propriété de monsieur Benoît Duguay, dont deux s'avèrent positifs selon la granulométrie et la profondeur de l'aquifère dans ce secteur. Avec notre nouveau débit recherché, qui a été ajusté à 350 gallons/minute, des essais de pompage auront lieu en juin pour valider cette donnée.

Ce dossier très irritant pour notre population a pris une autre orientation. Cette recherche de solutions qui dure depuis plusieurs années et dont que je m'apprêtais à renommer cette «*saga : Dossier de l'au-delà...*» nous permet de croire à un dénouement pour 2008. Ces nouvelles données nous indiquent des signes encourageants et surtout se font en harmonie avec les propriétaires. Nous nous proposons également d'échanger avec la C.P.T.A.Q. ces informations avec le personnel technique et le M.A.M.R., question de valider l'acceptabilité sociale de notre projet.

DERNIÈRE HEURE– DERNIÈRE HEURE– DERNIÈRE HEURE– DERNIÈRE HEURE

Dans notre dossier **bibliothèque**, nous avons obtenu, le mardi 22 avril dernier, un accord de principe de la Ministre Christine Saint-Pierre dans notre demande d'aide qui consiste à une subvention qui couvre 90% du projet au coût de 287 000\$.

Ce projet consiste à l'agrandissement de la bibliothèque de l'école Mont-Valin et de la fusion de la bibliothèque scolaire avec celle du réseau BIBLIO. Nous serons en mesure de débiter les travaux en juin, si tout va bien. Nous attendons seulement la confirmation écrite de cet accord de principe. L'acceptation de ce dossier met les bases de notre plan de revitalisation.

Église et presbytère

Le dimanche 27 avril avait lieu dans l'église à 14h, la présentation d'un autre projet qui s'inscrit dans la continuité de notre prise en main, qui consistait à l'achat du presbytère et de l'église. Le culte y sera conservé dans son intégralité et pendant les heures de non utilisation, ce temple subira que très peu de transformation pour servir de salle multifonctionnelle d'art, de culture et patrimoine. Un rideau métallique amovible protégera le chœur tout en assurant la protection des objets sacrés.

Notre présentation a eu lieu en présence de 111 paroissiens de la grande paroisse fusionnée, soit Sainte-Rose-de-Lima, Sainte-Claire, Saint-Luc et Sainte-Anne, qui se sont déplacés en cette belle journée ensoleillée. Plus de 104 paroissiens se sont prévalus de leur droit de vote pour un résultat de 90 en faveur et 14 contre.

Une telle implication de la population est un signe clair qu'il désire un changement, qu'ils sont avec nous et que je remercie grandement pour leur participation. Le Comité de gestion qui a été mis en place est d'une importance capitale à la bonne marche de ce projet et nous n'avons pas droit à l'erreur. Je suis confiant que ce temple sera utilisé dans le respect de tous et que ce comité sera un modèle de respect dans sa gestion.